



Caux Seine Agglo

Quand la politique RH vise à insuffler une culture « Sobriété »



Située en Seine-Maritime sur un territoire de 575 km², à mi-chemin entre le rural et l'urbain, la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine regroupe 50 communes et 78 000 habitants. Ses services comptent 498 agents.

Depuis sa création en 2017, Caux Seine Agglo est engagée dans une démarche 100 % ENR en 2040, ainsi que dans la démarche *Cit'ergie* – le territoire a été labellisé *Cit'ergie* en 2019 – et met en œuvre un PCAET. L'objectif 100 % ENR oblige à faire un premier constat : la compensation des consommations du territoire par des énergies renouvelables n'est envisageable qu'à la condition de diminuer les besoins et donc de réduire les usages les moins utiles. Les actions de sobriété sont un préalable de la transition énergétique.

UNE DÉLIBÉRATION « SOBRIÉTÉ » POUR HONORER LES ENGAGEMENTS 100 % ENR EN 2040

Afin d'inscrire la sobriété comme premier levier pour atteindre l'objectif de 100 % ENR en 2040, le conseil communautaire y consacre une délibération en avril 2019. Le texte rappelle que si la sobriété est inscrite à l'article 1 de la loi sur la transition énergétique, elle reste l'aspect le moins connu et le moins pratiqué de la transition. Il précise que, pour le patrimoine de l'agglo, les actions de sobriété doivent compter pour 50 % du plan d'action.

Par cette délibération « *la collectivité s'engage à chercher toutes les solutions de sobriété réalistes applicables aujourd'hui et intégrera, dans le plan d'actions de son PCAET, des engagements qui relèvent de cette logique de sobriété et qui seront affichés comme tels.* ».

Le nouveau mandat du territoire entérine cette politique. Les cadres, directeurs et chefs de services, en sont porteurs. Ils ont pour mission de la mettre en œuvre avec leur équipe.

DES AMBASSADEURS, ANIMATEURS DE LA SOBRIÉTÉ

En 2019, une lettre de la direction générale des services annonce la création d'ambassadeurs de la transition. Ces agents volontaires des différents services et des différents lieux ont pour mission d'être les relais de la transition écologique sur le terrain : des relais descendants pour transmettre à leurs collègues les informations et les solutions proposées, mais aussi relais ascendants pour faire remonter les questions et solutions depuis le terrain.

COLLECTIVITÉ

Communauté d'agglomérations
Caux Vallée de Seine (76)

NOMBRE DE COMMUNES

50

EFFECTIF INTERNE

498 agents

ACTION

Ambassadeurs internes

PUBLIC CIBLE

Agents de la collectivité

DATE

À partir de 2019

MOTS CLÉS

Ambassadeurs de la transition
Délibération
Politique RH
Sobriété d'usage
Transition écologique

Organisation interne

Le travail des ambassadeurs se fait notamment autour de questions telles que :

- Les équipements qui sont peu ou pas utilisés et qui pourraient être employés à d'autres usages ont-ils été identifiés ?
- Peut-on développer des solutions qui permettraient de mutualiser facilement des lieux ou des matériels ?
- Peut-on imaginer des procédés pour faire aussi bien avec moins de moyens, tout en gardant la même qualité de service ?

Les ambassadeurs se réunissent 1 fois tous les 2 mois pour suivre les actions en cours, échanger et choisir un cap pour les mois à venir. En dehors de ces réunions, le temps dédié à leur mission est fixé à 2 heures par semaine, sous validation de la direction à laquelle ils sont rattachés. Ce rôle est noté dans leur contrat de mission et abordé lors des entretiens professionnels annuels. Leur référent est la cheffe de projet *Cit'Ergie* / PCAET.

Pour consolider et légitimer leur action, un atelier intitulé « La sobriété, un bon sens pour l'usage de l'énergie » a été animé en juin 2019 au cours d'une journée « Qualité de vie au travail » à laquelle participaient tous les agents de la collectivité.

